

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/04/2022

L'an deux mil vingt deux, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle à usages multiples de Champdâtre Espace Marc Fleury, sous la présidence du Maire, Jean-Louis LAGUERRE.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 1

Contre : 9

Abstentions : 5

Étaient présents :

Mme GOMEZ Delphine, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, Mme JACQUOT Florence, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. LUQUIN Marc-Antoine, M. MAGDELAINE Philippe, Mme MARCHAND Christine, M. NOURRY Benoît, M. SORDEL Philippe, M. SORDEL Sébastien, M. URSO Vincent

Procuration(s) :

M. BALANDRAUD Frédéric donne pouvoir à Mme HELIOT Stéphanie, Mme MYET Vera-Lucia donne pouvoir à M. LUQUIN Marc-Antoine, Mme RICHON Hélène donne pouvoir à Mme HELIOT Stéphanie

Étai(ent) absent(s) :

M. BALANDRAUD Frédéric, Mme MYET Vera-Lucia, Mme RICHON Hélène

Étai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme MARCHAND Christine

Date de convocation
07/04/2022

Date d'affichage
07/04/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

14/04/2022

et publication du :

14/04/2022

N° 17/2022 : ETUDE GRAVIERE MAGGIONI

Suite à la demande de l'entreprise ETS MAGGIONI S.A de Bressey-sur-Tille (21) qui souhaite exploiter une gravière sur la commune, parcelle cadastrée ZR 27 de superficie 7 ha 35a 80ca, Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, émet un avis défavorable.

- **1 voix POUR** : Vincent URSO.
- **9 voix CONTRE** : Frédéric BALANDRAUD (pouvoir donné à Stéphanie HELIOT); Florence JACQUOT; Stéphanie HELIOT; Marc-Antoine LUQUIN; Vera-Lucia MYET (pouvoir donné à Marc-Antoine LUQUIN); Benoît NOURRY; Hélène RICHON (pouvoir donné à Stéphanie HELIOT); Philippe SORDEL; Sébastien SORDEL.
- **5 abstentions** : Delphine GOMEZ; Marc GREMERET; Jean-Louis LAGUERRE; Philippe MAGEDLAINE; Christine MARCHAND.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à CHAMPDÔTRE le 14/04/2022
Le Maire, Jean-Louis LAGUERRE

Mairie de CHAMPDÔTRE 42 Grande Rue 21 130 CHAMPDÔTRE

Envoyé en préfecture le 21/04/2022

Reçu en préfecture le 21/04/2022

Affiché le

ID : 021-212101380-20220414-17_2022-DE